

DEC142501DR14

Décision portant délégation de signature à M. David Guery-Odelin, à Mme Sylvie Boukhari et à Mme Christine Soucasse pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité mixte de recherche n°5589 intitulée « Laboratoire Collisions, Agrégats, Réactivité »

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5589, intitulée « Laboratoire Collisions, Agrégats, Réactivité » ;

Vu la décision DEC142504INP du 30 octobre 2014 portant nomination de M. Jean-Marc L'Hermite aux fonctions de directeur de l'unité susvisée ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. David Guery-Odelin, Pr, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David Guery-Odelin, délégation est donnée à Mme Sylvie Boukhari, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David Guery-Odelin et de Mme Sylvie Boukhari, délégation est donnée à Mme Christine Soucasse, AI, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à *Toulouse*, le *24/11/2014*

Le directeur d'unité

A handwritten signature in dark ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

M. Jean-Marc L'Hermite